

Le rééquilibrage de votre portefeuille

Un processus de placement rigoureux commence par l'établissement de la répartition de l'actif qui vous convient le mieux. Votre vie, votre portefeuille et les marchés changent au fil du temps, de sorte que les décisions prises hier peuvent ne plus être les bonnes demain. Voilà pourquoi votre stratégie de placement ne doit pas concerner seulement les marchés. Lorsque vous achetez une maison, avez un enfant ou approchez de la retraite, vos objectifs de placement changent et, par conséquent, votre répartition de l'actif devrait également changer. Par exemple, la répartition de l'actif pour un investisseur très audacieux ne conviendrait pas à une personne qui prendra sa retraite dans quelques années. Tout comme les grands événements de notre existence nous changent, les grands événements touchant les marchés peuvent changer notre attitude face à notre portefeuille. Pour certains investisseurs, ces événements peuvent être une occasion de réfléchir. Ainsi, vous pouvez vous demander si votre répartition de l'actif « normale » est encore valable, compte tenu des changements survenus dans votre vie. Si la réponse est oui, lorsque les marchés fluctuent comme ils le font depuis quelque temps, ce pourrait être le moment de rééquilibrer votre portefeuille, pour qu'il retrouve sa répartition de l'actif originale.

Comme les marchés fluctuent diversement selon les catégories d'actif, l'aspect d'un portefeuille change par nature. Par exemple, si les actions affichent une plus forte croissance que les obligations, un portefeuille composé au départ à 60 % d'actions et à 40 % d'obligations peut être devenu un portefeuille comprenant 70 % d'actions et 30 % d'obligations ou, inversement, 50 % d'actions et 50 % d'obligations. Quelle que soit la direction du changement dans votre portefeuille, il ne faut jamais perdre de vue les importantes raisons pour lesquelles une répartition de l'actif originale a été établie pour votre portefeuille. Bien qu'il puisse sembler contraire à l'intuition de vendre des titres dans une catégorie d'actif qui va bien et en acheter dans une catégorie d'actif qui va moins bien, c'est exactement ce qu'il faut faire selon le principe fondamental « acheter à bas prix et vendre à prix élevé ». En rééquilibrant votre portefeuille, vous gardez le cap et demeurez mieux en mesure d'accroître vos rendements sans augmenter le risque.

Un processus de rééquilibrage rigoureux vous donne la tranquillité d'esprit de savoir que vos décisions de placement ne seront pas influencées par vos émotions. Il peut ne pas paraître naturel de vendre une partie de vos placements qui ont été performants pour acheter d'autres de ceux qui ont été peu performants. Vous disposez ainsi d'un moyen qui vous assure d'acheter lorsque les temps sont difficiles et de vendre

Programme Apogée



lorsque cela peut paraître contraire à l'intuition. Lorsque les marchés baissent, la nature humaine fait que nous avons tendance à nous retirer plutôt qu'à acheter à bas prix, mais un processus de rééquilibrage rigoureux contrera cette tendance à long terme.

Bien que les fluctuations sur les marchés puissent ne pas être assez importantes pour qu'un investisseur sente nécessaire de rééquilibrer son portefeuille, il peut être très avantageux à long terme de le faire en raison du jeu des intérêts composés.

En tant que client du Programme Apogée, une fois que votre répartition de l'actif a été déterminée, vous pouvez choisir l'un des Portefeuilles optimisés qui ont été spécialement conçus avec l'aide de Northern Trust Global Advisors ou un portefeuille personnalisé constitué pour vous par votre conseiller. Si ce n'est déjà prévu, votre portefeuille optimisé ou personnalisé peut être automatiquement rééquilibré chaque trimestre en fonction de votre répartition de l'actif visée.

Pour en savoir davantage sur les choix que nous vous offrons concernant le rééquilibrage, veuillez communiquer avec nous.

Cette publication a été préparée par ScotiaMcLeod, une division de Scotia Capitaux Inc. (SCI), membre du FCPE. Cette publication sert de source générale d'information et ne devrait pas être considérée comme offrant des conseils fiscaux ou de placement personnels. Nous ne sommes pas des conseillers fiscaux et recommandons aux lecteurs de consulter leur conseiller fiscal professionnel avant de poser un acte fondé sur le contenu de la publication. La présente publication et l'information, les opinions et les conclusions qu'elle contient sont protégées par le droit d'auteur. La présente publication ne peut être reproduite en totalité ou en partie, ni mentionnée de quelque façon que ce soit, et l'information, les opinions et les conclusions qu'elle contient ne peuvent être mentionnées, dans chaque cas, sans le consentement exprès préalable de SCI. Le Groupe Banque Scotia fait référence à La Banque de Nouvelle-Écosse et à ses filiales au Canada. ^{MC} Marques de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.

Programme Apogée



^{MC} Marque de commerce utilisée sous réserve de l'autorisation et du contrôle de La Banque de Nouvelle-Écosse. ScotiaMcLeod est une division de Scotia Capitaux Inc., membre du FCPE.